



LA LETTRE D'INFORMATION DES AMIS D'ANDRÉ LEMAITRE

FALAISE : LE MUSÉE LEMAITRE DÉMANTELÉ ?

Le 17 juin dernier, Guillaume Cholet, Président des Amis d'André Lemaître a été reçu, à leur demande, par Monsieur le Maire de Falaise entouré des deux maires-adjoints à la culture et au patrimoine.

Les élus de Falaise lui ont annoncé la fermeture de facto du Musée Lemaître pour installer sur l'essentiel de son espace une Micro-folie. La prise d'effet est septembre 2022 avec probablement une fermeture dès ce mois de juillet pour engager les travaux d'installation du nouvel équipement.

A la vérité, cette annonce n'a pas été une réelle surprise pour le Président de l'Association qui était en alerte depuis l'automne 2020 et avait plaidé vigoureusement la cause du Musée Lemaître auprès de la municipalité de Falaise par l'envoi de trois courriers circonstanciés, restés sans réponse.

Officiellement, il s'agirait de réduire l'espace dédié à la collection Lemaître pour favoriser l'accès au patrimoine artistique par les outils numériques.

Dans la réalité, au moins 80 % des espaces du Musée Lemaître seraient occupés par le nouveau dispositif et, en particulier, Lemaître serait expulsé de la plus grande salle, la plus muséale. Il serait envisagé de présenter simplement une dizaine de tableaux dans le « musée ».



Le Musée Lemaître après sa rénovation de 2009

Autant dire que le Musée Lemaitre (s'il garde son nom) ne sera plus un musée de peinture. Autant dire qu'il s'agit d'une fermeture du Musée Lemaitre et de son remplacement par quelque chose d'autre où Lemaitre ne tiendra au mieux qu'une place marginale. Autant dire que la décision de la municipalité de Falaise nie vingt-cinq ans de travail patient, et occulte les œuvres originales pour leur préférer des déclinaisons numériques. Autant dire, à tout le moins, que le contrat moral entre la Ville et la famille de l'artiste est rompu, famille qui a vendu des tableaux à la Ville, mais en a aussi beaucoup donnés pour faire vivre le Musée. Autant dire que la question de la continuité des politiques culturelles est posée.

Que faire ?

Écartons d'abord les faux débats.

- Les Amis d'André Lemaitre ne sont pas fermés au numérique ni opposés à priori aux Micro-folies. Ils ont d'ailleurs visité celle de Colombelles le 25 mai dernier avec beaucoup d'intérêt.

Mais ils estiment que la Micro-folie de Falaise ne doit pas voir le jour au détriment du Musée Lemaitre, elle ne peut se substituer à lui. Un service public culturel ne doit pas en chasser un autre.

- Les Amis d'André Lemaitre resteront en dehors du débat sur la possible installation de deux Micro-folies à Falaise, l'une portée par la Ville, l'autre par la Communauté de communes (nous sommes en effet dans ce paradoxe). Mais il est clair que leur préférence ne peut qu'aller à un projet qui permettrait de respecter l'intégrité du Musée Lemaitre.

Pour le reste, l'Association, lors de son Bureau réuni en urgence le 28 juin, a pris les positions suivantes :

1) Les Amis d'André Lemaitre continuent de penser qu'un vrai musée de peinture consacré à André Lemaitre est souhaitable à Falaise, parce que le peintre est et restera un de ses enfants illustres, que l'artiste est toujours resté attaché à sa ville natale et que les efforts consentis par la Ville de Falaise pendant vingt-cinq ans ne doivent pas être anéantis. Mais il faut que Falaise montre un désir véritable de Lemaitre.

2) Les Amis d'André Lemaitre considèrent que l'on se situe aujourd'hui à la croisée des chemins. Ils ne souhaitent en aucun cas une victoire à la Pyrrhus où la Ville renoncerait – hypothèse d'ailleurs hautement improbable – au démantèlement du Musée Lemaitre sans remédier vigoureusement ensuite à sa très médiocre situation actuelle qui n'est en aucune manière satisfaisante. L'enjeu est bien que le Musée Lemaitre demeure un authentique et dynamique musée de peinture bénéficiant de moyens dignes de ce nom et avec le minimum d'implication politique, culturelle et intellectuelle.

3) A toutes fins utiles, les Amis d'André Lemaître vont d'ores et déjà engager une réflexion pour recréer, quelque part dans le Calvados, un nouveau musée Lemaître. La présentation d'œuvres originales est en effet décisive et reste un objectif vital de l'association, indépendamment de toute valorisation numérique qui est un complément souhaitable et attractif, notamment pour les plus jeunes générations.

4) Si, alors qu'il s'agit de l'une de ses missions statutaires, l'Association des Amis d'André Lemaître n'a plus à soutenir dans le futur un Musée Lemaître de Falaise qui n'existerait plus, elle restera très vigilante quant à la sauvegarde de la collection falaisienne. Monsieur le Maire de Falaise et ses adjoints ayant clairement assuré qu'ils allaient maintenir la collection Lemaître dans son intégrité, l'Association recherchera toutes les opportunités pour la valoriser, en liaison en particulier avec la collection du Conseil départemental.

On demande à Lemaître de rentrer dans les réserves. Mais en réserve de quoi ?



[Vous pouvez adresser vos messages de soutien à :](mailto:contact@amis-andrelemaitre.com)
contact@amis-andrelemaitre.com

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- 8 octobre 2022 -
Conseil d'Administration

- 28 janvier 2023 -
Assemblée Générale

**Avez-vous pensé à adhérer
ou à ré-adhérer
à notre association ?**

Rendez-vous sur
www.amis-andrelemaitre.com
[\(rubrique contact et adhésion\)](#)